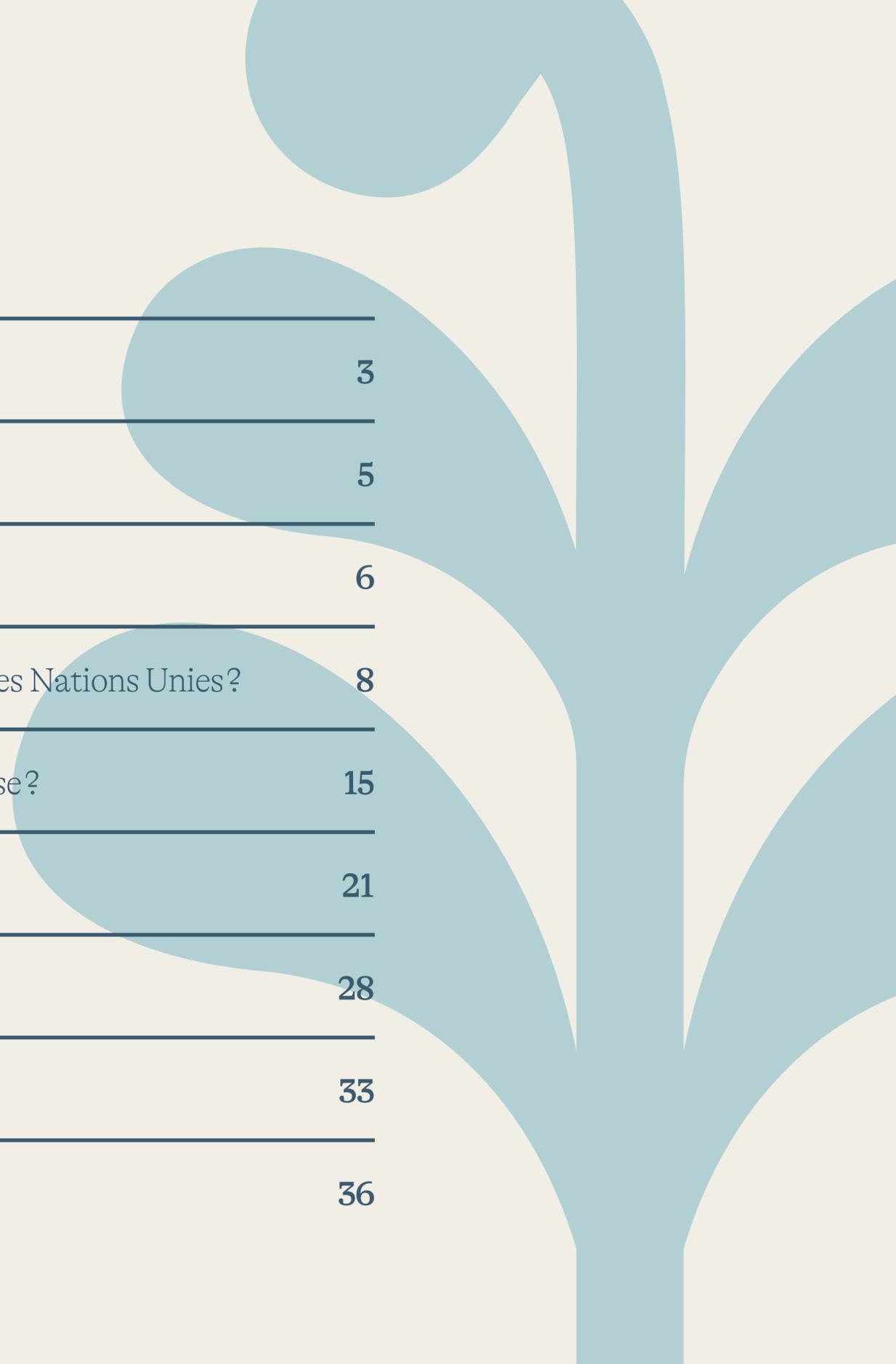


regard sur
l'intégration du
développement
durable en
entreprise



table des matières

Mot d'ouverture	3
Méthodologie, en bref	5
Faits saillants	6
Section 1 — À quel point connaissez-vous les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies?	8
Section 2 — À quel moment avez-vous fait une place au développement durable au sein de l'entreprise?	15
Section 3 — Niveau d'intégration atteint dans 13 indicateurs DD	21
Section 4 — Freins et facteurs de motivation à l'intégration d'actions en DD	28
Dossier spécial — Petites entreprises, grand impact	33
Annexes	36



mot d'ouverture

Depuis plusieurs années, Evol collabore avec le Réseau Mentorat à titre de partenaire dans le cadre de l'Indice entrepreneurial québécois. Ce vaste sondage est devenu une référence incontournable en matière de mesure de l'entrepreneuriat au Québec. Alors que le rapport publié à l'aube de l'été 2023 par le Réseau Mentorat portait plus spécifiquement sur la culture de l'entrepreneuriat, nous dévoilons aujourd'hui un tout nouveau rapport issu de cette collaboration spéciale.

Evol, qui se dévoue au développement de l'entrepreneuriat diversifié et inclusif dans les 17 régions du Québec, a pour mission de contribuer directement à la création, à la croissance et à l'acquisition d'entreprises qui souhaitent générer des impacts positifs alignés sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

C'est avec cet objectif en tête que nous avons décidé de faire équipe avec le Réseau Mentorat afin de sonder les Québécois-es et les propriétaires d'entreprise sur leur niveau de connaissance, leurs motivations, leurs freins, ainsi que leurs actions en lien avec le développement durable.

**C'est en unissant
nos forces que nous
pourrons développer
une véritable culture
entrepreneuriale en
phase avec les valeurs
de développement
durable au Québec.**



Alors que les Nations Unies adoptaient en 2015 des objectifs mondiaux visant la protection de la planète et un monde de paix et de prospérité durables d'ici à 2030, qu'en est-il de la contribution des entrepreneur-es québécois-es à ces objectifs ? Les résultats de ce rapport sont sans équivoque : malgré nos bonnes volontés, beaucoup de travail reste à faire.

Sachant toute l'importance qu'ont les petites entreprises dans notre économie, nous vous invitons à consulter ce « Regard sur l'intégration du développement durable en entreprise » et à découvrir quelques mythes à déboulonner en lien avec l'intégration du développement durable au sein des petites entreprises dans notre dossier spécial « Petites entreprises, grand impact ».

Finalement, nous tenons à remercier nos partenaires gouvernementaux, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et Développement économique Canada, qui ont rendu possible la publication de cette étude. Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes de notre équipe et du Réseau Mentorat et plus spécialement Rina Marchand pour leur précieuse collaboration.

-Géraldine Martin
Présidente-directrice générale d'Evol

méthodologie, en bref

RÉPONDANT·ES

Les données de ce rapport ont été recueillies dans le cadre de l'*Indice entrepreneurial québécois 2022* mené par le Réseau Mentorat auprès de 18 658 Québécois·es, dont 5 022 ont répondu au questionnaire. Ce vaste sondage est désigné par le volet A.

Il est aussi le fruit d'une grande mobilisation de l'écosystème entrepreneurial. En effet, pour compléter le volet B du sondage, de nombreux partenaires, dont Evol, ont transmis le questionnaire à leur réseau respectif. Ainsi, ce sont 1160 propriétaires d'entreprise issu·es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois qui se sont ajoutés à la liste des répondant·es, afin de constituer ce qui est désigné par le volet B.

Afin de produire ce rapport, quatre questions portant sur le développement durable ont été codéveloppées par Evol et le Réseau Mentorat dont une inspirée par la norme BNQ 21000 et ajoutées au sondage initial de l'Indice.

**Sondages menés entre
le 12 décembre 2022 et
le 20 février 2023**

5 022

répondant·es au
questionnaire (volet A)

- dont **797**
propriétaires
d'entreprise

1160

répondant·es issu·es
des réseaux de
l'écosystème
entrepreneurial
québécois (volet B)

Pour un total de **1957**
propriétaires d'entreprise
ayant répondu au questionnaire

**Quatre questions portaient
sur le développement durable
afin de connaître :**

- Le niveau de connaissance des entrepreneur·es québécois·es en regard des ODD ;
- Le moment où les entrepreneur·es font une place au développement durable au sein de leur entreprise ;
- Le niveau de maturité des entreprises atteint dans 13 facteurs et enjeux liés au développement durable ;
- Les raisons qui freinent les entrepreneur·es à intégrer des actions de développement durable dans leur entreprise ;
- Les principales motivations des entrepreneur·es pour évoluer dans une perspective de développement durable.

La majorité des analyses¹ de ce rapport porte sur le volet B et plus spécifiquement sur les propriétaires d'entreprise avec 1 employé·e ou plus (n=833).

faits saillants

2 sur 10

entrepreneur·es issu·es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois estiment connaître les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

2 x

Les femmes sont près de 2 fois plus nombreuses que les hommes à connaître très bien les ODD.

+

Les jeunes, les personnes immigrantes et les personnes avec une éducation universitaire connaissent mieux les ODD.

-

Les propriétaires d'entreprises ayant un chiffre d'affaires plus élevé connaissent moins les ODD.

1 sur 3

entrepreneur·e a fait une place au développement durable en amont de la création de son entreprise.

+

Les femmes, les personnes immigrantes et les jeunes sont plus nombreux·euses à avoir fait une place en amont de leurs activités.

+

Les entreprises accordent une plus grande attention aux thématiques liées aux richesses humaines.

-

Les propriétaires d'entreprise sont moins actives par rapport à la gestion des ressources et des résidus, notamment les GES.

1 sur 3

entrepreneur·e n'a toujours pas intégré le développement durable dans son entreprise. Voici ce qui les freine :

L'impression que ça ne s'applique pas à leur domaine d'activité.

Le fait que ce ne soit pas une priorité pour le moment.

Le manque de familiarité et d'information à ce sujet.



1 sur 2

entrepreneur·e souhaite se mettre prochainement en action. Voici ce qui les incite à passer à l'action :

L'engagement et les convictions de la direction

L'accroissement de la performance financière

La pression découlant des crises climatiques mondiales

à quel point connaissez-vous
les objectifs de développement
durable de l'Organisation des
Nations Unies (ODD)?

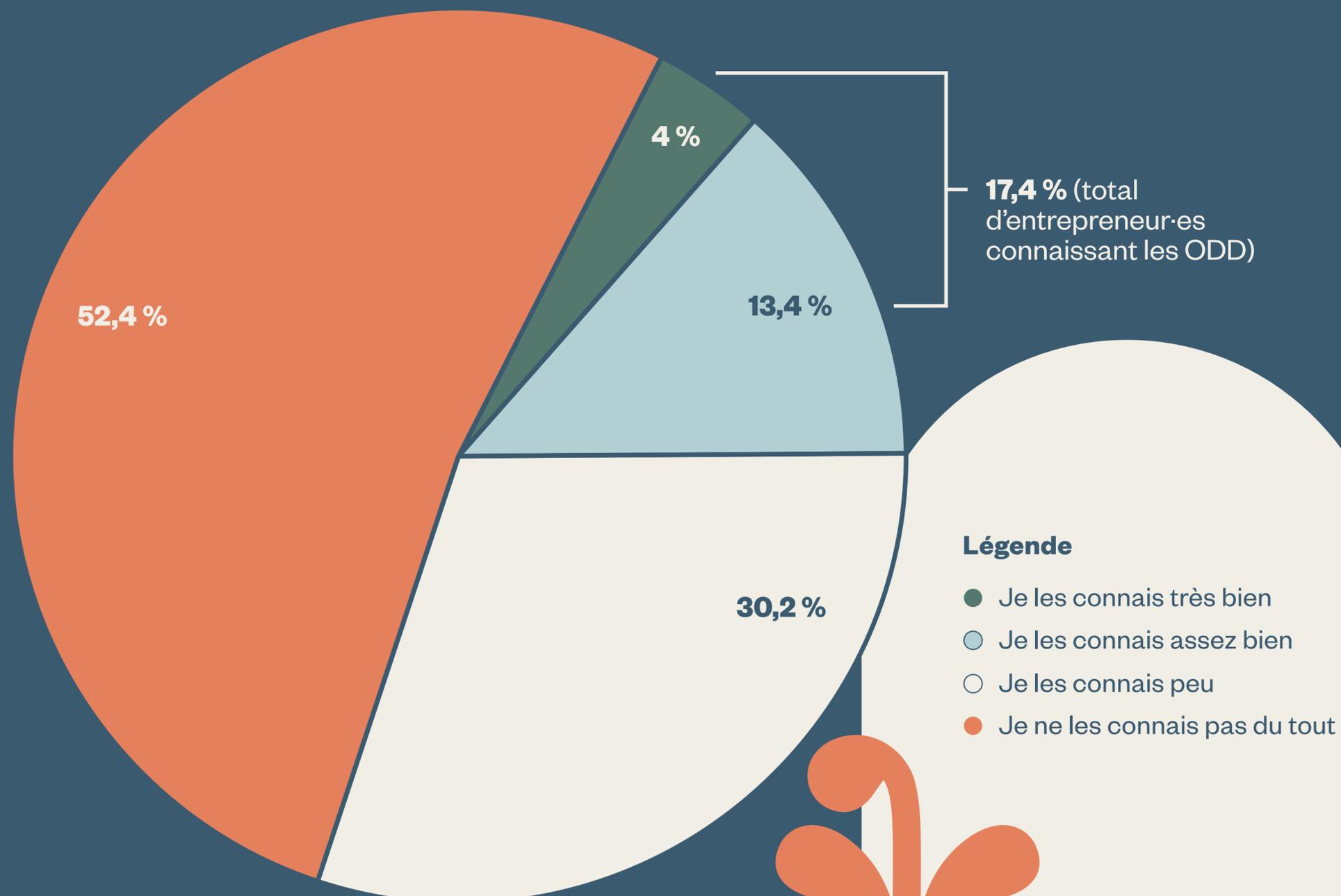


FAIT SAILLANT NO 1 — Au Québec, les entrepreneur-es en général connaissent très peu les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD); près de 2 sur 10 estime les connaître.

Parmi l'ensemble des propriétaires du volet A, seulement 17,4 % des répondant-es affirment connaître les ODD. Parmi toutes ces personnes, 4 % ont affirmé les connaître très bien et 13,4 % ont affirmé les connaître assez bien.

C'est donc une grande majorité de personnes pour qui les ODD n'ont aucune résonance. En effet, si nous considérons que 30,2 % des répondant-es les connaissent peu et que 52,4 % ne les connaissent pas du tout, nous pouvons dire que 82,6 % des entrepreneur-es se considèrent comme néophytes dans ce domaine.

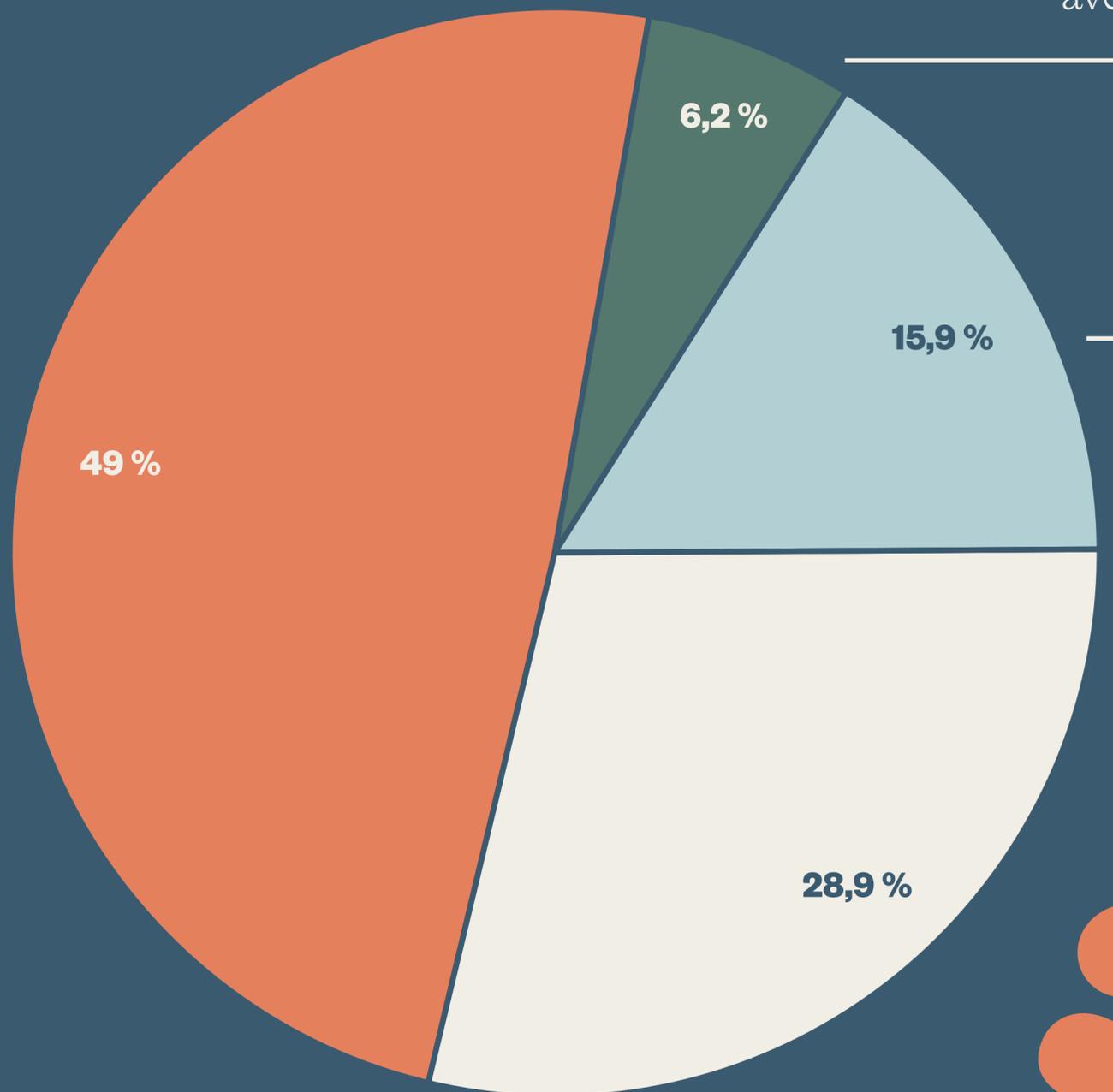
connaissance des odd chez les entrepreneur-es sondé-es dans la population générale (volet A - propriétaires avec 1 employé-e ou plus)



connaissance des odd chez les entrepreneur·es issu·es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

FAIT SAILLANT NO 2 — Les entrepreneur·es issu·es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois semblent un peu mieux connaître les ODD que tou·tes les autres entrepreneur·es, soit un peu plus de 1 entrepreneur·e sur 5.

Chez l'ensemble des répondant·es du volet B (avec un·e employé·e ou plus), le niveau de connaissance des ODD est plus élevé alors que 22,1 % des répondant·es ont affirmé les connaître. Parmi toutes ces personnes, 6,2 % ont affirmé les connaître très bien et 15,9 % ont affirmé les connaître assez bien.



22,1 % (total d'entrepreneur·es connaissant les ODD)

Légende

- Je les connais très bien
- Je les connais assez bien
- Je les connais peu
- Je ne les connais pas du tout



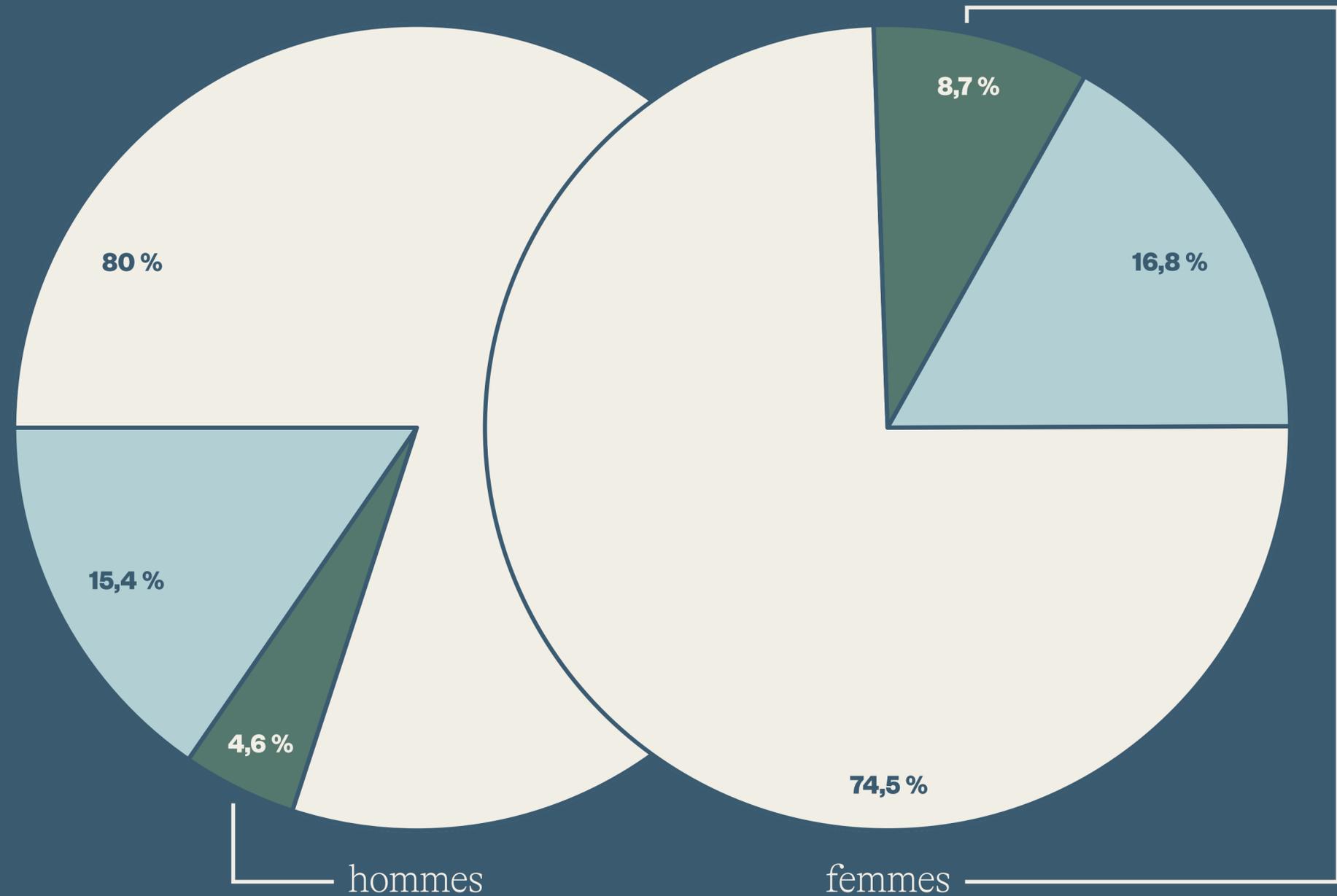
connaissance des ODD des hommes entrepreneurs et des femmes entrepreneures

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

FAIT SAILLANT NO 3 — Parmi les propriétaires d'entreprise issus·es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois (volet B), les femmes se démarquent alors qu'elles sont près de 2 fois plus nombreuses que les hommes à affirmer connaître très bien les ODD (8,7 % chez les femmes versus 4,6 % chez les hommes).

Légende

- Je les connais très bien
- Je les connais assez bien
- Je les connais peu ou je ne les connais pas du tout



FAIT SAILLANT NO 4 — Parmi les autres groupes qui ont une connaissance plus grande des objectifs de développement durable de l'ONU, nous comptons aussi les jeunes, les personnes immigrantes et les personnes avec une éducation universitaire.

connaissance des odd par tranche d'âge (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

Les jeunes propriétaires d'entreprise de 18 à 34 ans affichent une connaissance plus élevée des ODD que les autres groupes d'âge alors que 28,7 % estiment les connaître.

	18-34 ans	35-49 ans	50+ ans	Total
Connaît les ODD	28,7 %	21,1 %	20,8 %	22,1 %
Ne connaît pas les ODD	71,3 %	78,9 %	79,2 %	77,9 %

connaissance des odd des personnes immigrantes et des personnes natives (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

Au niveau des personnes immigrantes, elles sont plus de 2 fois plus nombreuses que les personnes natives à avoir indiqué connaître les ODD : 40,8 % contre 18,7 %.

	Personnes immigrantes	Personnes natives	Total
Connaît les ODD	40,8 %	18,7 %	22,1 %
Ne connaît pas les ODD	59,2 %	81,3 %	77,9 %

connaissance des odd par niveau de scolarité (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

Le niveau d'éducation a également une incidence importante sur le degré de connaissance des ODD alors que seulement 8,3 % des personnes dont le plus haut niveau d'étude est le primaire/secondaire connaissent les ODD comparativement à 18,3 % pour les personnes avec études collégiales et 26,9 % pour celles détenant un diplôme universitaire.

	Primaire/ Secondaire	Collégial	Universitaire
Connaît les ODD	8,3 %	18,3 %	26,9 %

connaissance des odd par chiffre d'affaires

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

Nous remarquons aussi que plus le chiffre d'affaires d'une entreprise de l'écosystème (volet B) est important, moins les entrepreneur·es affirment connaître les ODD.

	Chiffre d'affaires		
	Moins de 200 k\$	200 k\$ - 999 k\$	1000 k\$ - 9999 k\$
Je les connais très bien	10,1 %	4,8 %	3,1 %
Je les connais assez bien	22,3 %	13,8 %	12,8 %
Total - Connaît	32,4 %	18,6 %	15,9 %

constats

Alors que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ont été élaborés dans la perspective de nous donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur, ce rapport démontre que ceux-ci ne sont toujours pas suffisamment connus par une grande partie des entrepreneur-es.

Le niveau de connaissance des ODD vu en fonction du chiffre d'affaires d'une entreprise peut surprendre. Il est réjouissant de voir que les propriétaires d'entreprise avec moins de moyens arrivent tout de même à s'informer.

Fait intéressant, nous constatons que la connaissance des ODD est nettement supérieure chez les femmes, chez les jeunes et chez les personnes immigrantes.

Ces groupes, actuellement sous-représentés dans l'écosystème entrepreneurial, constituent véritablement une force vive pour une économie plus prospère et plus durable.

À la lumière de ces résultats, il nous apparaît essentiel de poursuivre les actions visant à sensibiliser et à informer les entrepreneur-es sur les ODD et sur les cibles à atteindre en matière de développement durable. Que ce soit par le biais de campagnes de communication, de contenus informatifs, ou encore en mettant en lumière des récits inspirants et des entreprises qui contribuent positivement à notre société. De plus, les partenaires qui font partie des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois ont un rôle important à jouer en matière d'éducation et d'accompagnement.



Plusieurs groupes encore sous-représentés en entrepreneuriat constituent véritablement une force vive pour une économie plus prospère et plus durables.

à quel moment avez-vous fait
une place au développement
durable au sein de l'entreprise ?



Dans cette section, nous explorons le moment à partir duquel les entrepreneur-es ont fait une place au développement durable dans leur entreprise (le cas échéant). Est-ce avant même son lancement (à l'étape d'idéation et du plan d'affaires), ou plus tard en cours d'opération? Était-ce même une de leurs motivations à vouloir se lancer en affaires?

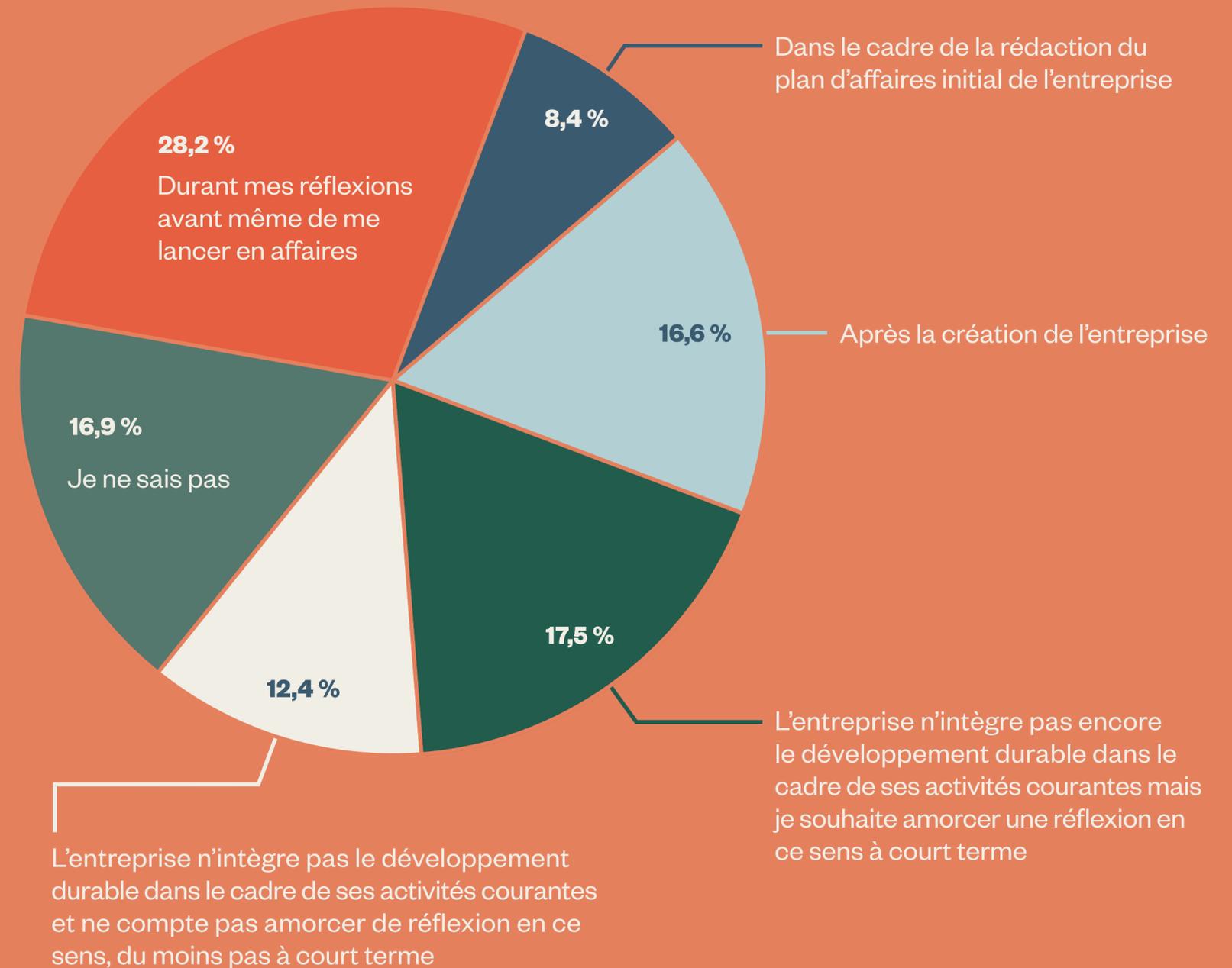
Nonobstant le niveau de connaissance spécifique des objectifs en développement durable (section précédente), les répondant-es se sont vu présenter une définition du développement durable inspirée de celle sur la Loi sur le développement durable.

FAIT SAILLANT NO 1 — Plus du tiers des entrepreneur-es issu-es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois (volet B, 36,6 %) affirment avoir fait une place au développement durable en amont de la création de leur entreprise.

Alors que 36,6 % des entrepreneur-es affirment avoir intégré le développement durable en amont du démarrage de leur entreprise, 28,2 % des entrepreneur-es ont mentionné l'avoir fait dès les premières réflexions sur leur projet d'affaires tandis que 8,4 % indiquent l'avoir fait plus précisément au moment de rédiger leur plan d'affaires.

à quel moment avez-vous fait une place au développement durable au sein de l'entreprise?

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



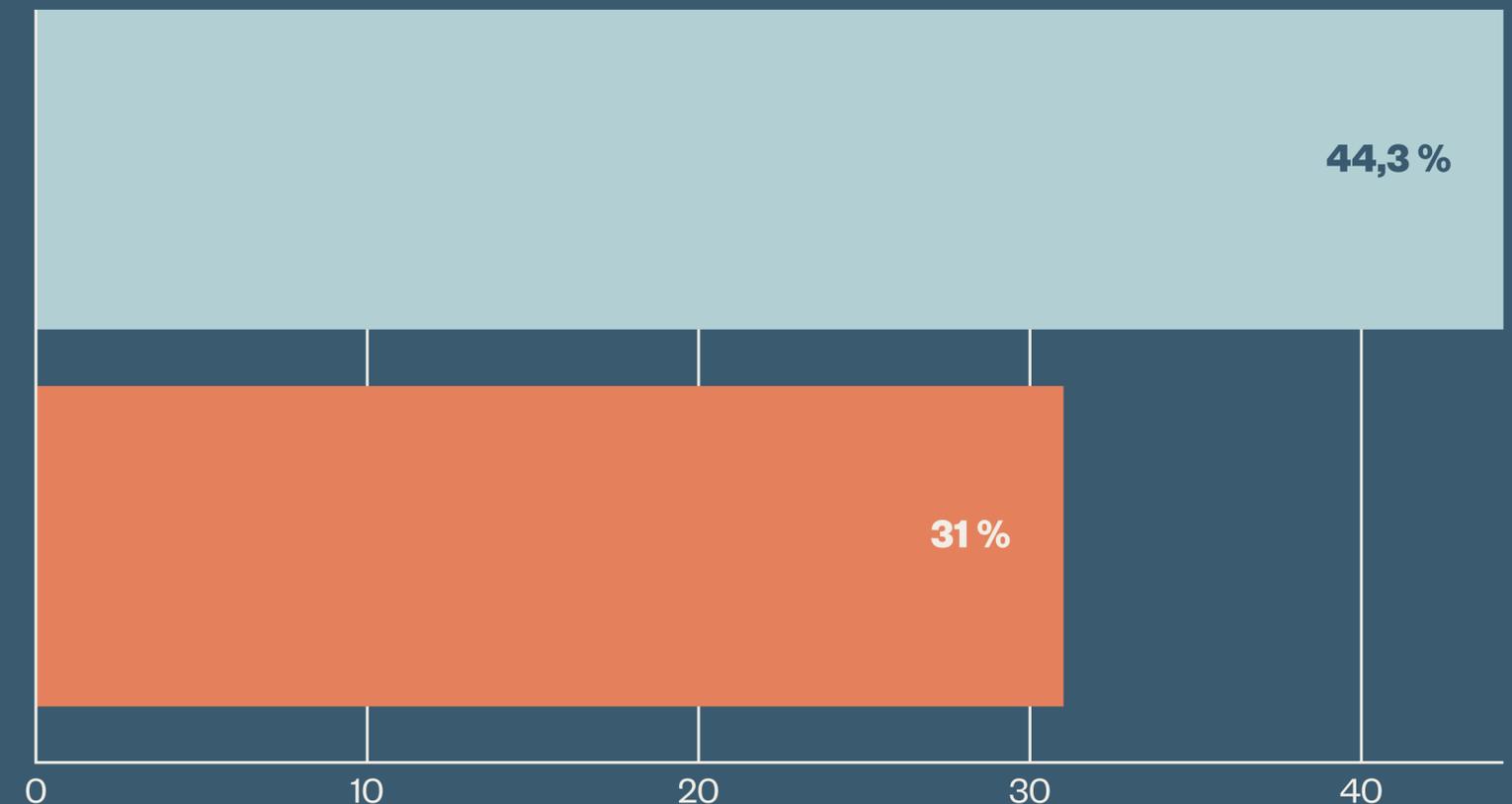
intégration du développement durable en amont de la création de l'entreprise par identité de genre

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

FAIT SAILLANT NO 2 — Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à avoir intégré le DD en amont de la création de leur entreprise.

Nous constatons que 44,3 % des femmes affirment avoir fait une place au développement durable au sein de l'entreprise avant même sa création comparativement à 31 % chez les hommes ayant répondu au sondage.

Qui plus est, elles sont plus du tiers (34,9 %) à indiquer que le développement durable faisait en fait partie de leurs motivations intrinsèques à vouloir entreprendre, comparativement à 23,2 % pour les hommes.



Légende

● Femmes

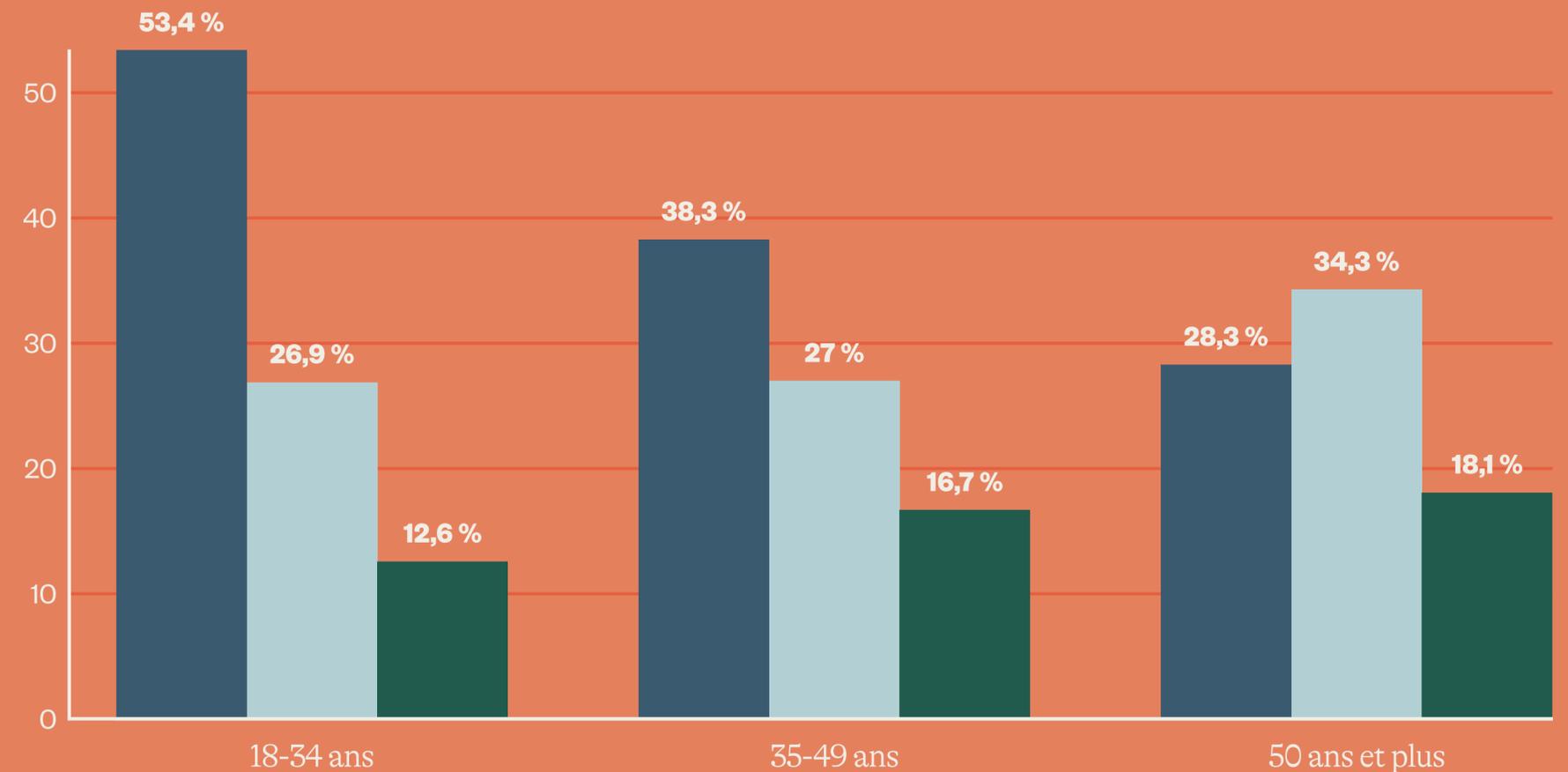
● Hommes

FAIT SAILLANT NO 3 — Plus de la moitié des jeunes entrepreneur-es de 18 à 34 ans ont choisi d'intégrer le développement durable en amont de la création de leur entreprise.

En effet, 53,4 % des répondant-es de 18 à 34 ans ont affirmé avoir intégré des notions de développement durable avant même de se lancer en affaires (41,1 % indiquent même que le DD a fait partie des motivations initiales pour entreprendre).

Cette tendance plus forte chez les jeunes d'une intégration du DD en amont fait écho à leur connaissance plus grande des ODD que chez les autres groupes d'âge (voir première section).

intégration du DD en amont de la création de l'entreprise par âge (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



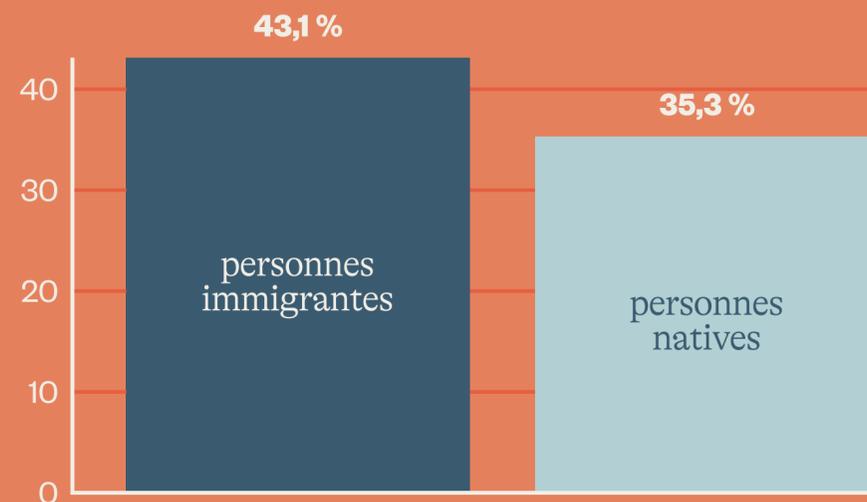
Légende

- Amont
- L'entreprise n'intègre pas encore le développement durable
- Après la création de l'entreprise

intégration du développement durable en amont de la création de leur entreprise pour les personnes immigrantes et pour les personnes natives

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

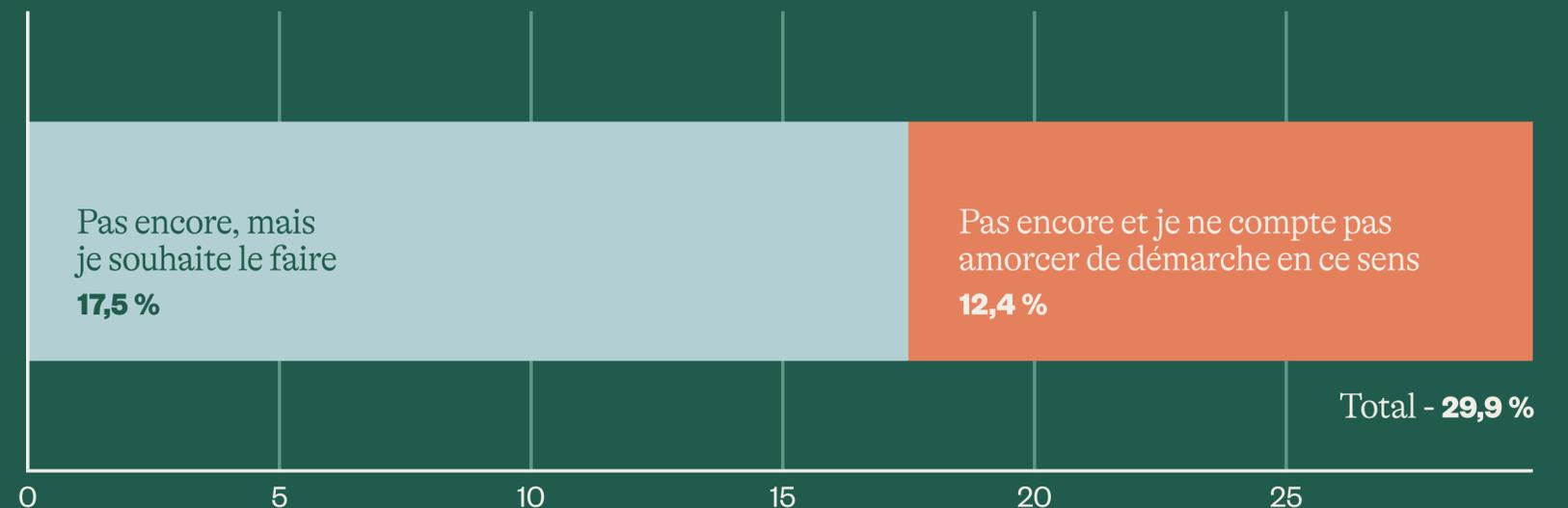
Il est intéressant de constater que les personnes immigrantes sont également plus enclines que les personnes natives à avoir intégré le développement durable en amont de la création de leur entreprise (respectivement 43,1 % et 35,3 %).



intention de développement durable chez les entrepreneur·es ne l'intégrant pas

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

FAIT SAILLANT NO 4 — Nous constatons que près de 1 entreprise sur 3 (29,9 %) n'intègre pas encore le développement durable. Heureusement, plus de la moitié d'entre elles souhaite le faire prochainement (17,5 %).



constats

Ce rapport démontre que bien qu'une majorité d'entreprises ait tardé à emboîter le pas dans l'intégration du développement durable, des agent-es de changement apparaissent dans le milieu entrepreneurial du Québec. En effet, même si un-e répondant-e sur trois ne semble pas avoir encore intégré de pratiques de développement durable au sein de son entreprise, la bonne nouvelle est que la moitié de ce groupe affirme vouloir le faire prochainement.

Autre fait intéressant, le tiers des répondant-es ont indiqué avoir fait une place au développement durable en amont du lancement de leur entreprise. Parmi celles-ci, les entreprises détenues par les femmes et les personnes immigrantes se démarquent largement. Même constat chez la nouvelle génération, alors que l'étude démontre que plus un-e répondant-e est jeune, plus il y a de chance qu'il ou elle s'y prenne tôt pour intégrer le développement durable à son modèle d'affaires. Ces données révèlent donc un avenir plus durable pour les entreprises de demain.

Nous savons que les entreprises ayant intégré le développement durable durant leur phase de démarrage sont plus nombreuses à implanter des actions stratégiques en développement durable, comme la production de biens et de services écoresponsables, des pratiques d'achat responsables, un cadre de gestion et la gestion des matières résiduelles.

À la lumière de ces données, il nous apparaît nécessaire de bien accompagner les entrepreneur-es dès les premières étapes de la création de leur entreprise et de les soutenir afin de faciliter leur passage à l'action. En intégrant des pistes de réflexion dans les modèles de rédaction de plan d'affaires, en outillant les conseiller-ères en développement économique et autres ressources de soutien sur les thématiques du développement durable et en offrant de l'accompagnement répondant aux besoins des entrepreneur-es.



1 entreprise sur 3 est encore inactive en matière de développement durable, mais la moitié d'entre elles se dit prête à amorcer des démarches. C'est le signe que des agent-es de changement apparaissent dans le milieu entrepreneurial!

niveau d'intégration atteint
dans 13 indicateurs DD



Dans la présente section, nous avons demandé aux entrepreneur·es ayant intégré le développement durable dans leur entreprise (volet B, propriétaires avec 1 employé·e ou plus) quel était le niveau d'intégration atteint (choix de 5 niveaux) dans 13 objectifs ou enjeux, répartis en trois groupes thématiques dans la matrice ci-dessous.

matrice d'intégration du développement durable²

GRUPE 1 — OPÉRATIONS

1 – Politique d'achat ou d'approvisionnement responsables

2 – Impact sur le développement local

3 – Éthique des affaires

4 – Production de biens et services écoresponsables

GRUPE 2 — RICHESSES HUMAINES

5 – Conditions de travail

6 – Équité, diversité et inclusion

7 – Développement des compétences

8 – Participation et relations de travail

9 – Santé et sécurité au travail

GRUPE 3 — GESTION DES RESSOURCES ET DES RÉSIDUS

10 – Gestion des matières premières et résiduelles

11 – Gestion de l'énergie et de l'eau

12 – Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

13 – Gestion d'autres types de pollution

Pour ce faire, les entrepreneur·es devaient identifier le niveau d'intégration approprié dans les 13 objectifs ou enjeux en choisissant parmi ces 5 options :

NIVEAU 1

Mon entreprise **n'a pas encore amorcé** de réflexion (aucune directive ou politique).

NIVEAU 2

Mon entreprise est présentement **en réflexion** (en développement).

NIVEAU 3

Mon entreprise a **intégré certaines pratiques** (se conforme aux lois en vigueur en général).

NIVEAU 4

Mon entreprise **cherche à se distinguer** constamment (à l'avant-garde, au-delà des obligations réglementaires).

NIVEAU 5

Mon entreprise **se veut une référence** dans l'industrie (c'est **la** façon d'être en affaires).

En excluant les entrepreneur-es ayant indiqué à la question précédente ne pas intégrer le développement durable dans le cadre de leurs activités courantes (ou ne pas avoir amorcé de réflexion en ce sens à court terme) et les entrepreneur-es qui ne connaissaient pas la place occupée par le développement durable dans leur entreprise, ce sont 589 entrepreneur-es qui ont donc répondu à cette section du questionnaire. À ce stade, les répondant-es ont encore pu préciser si leur entreprise n'avait pas encore amorcé de réflexion en lien avec les 13 objectifs (le total par objectif dans le tableau ci-dessous n'égalé donc pas 100 %).

tableau résumé pour les 13 objectifs ou enjeux en matière de développement durable

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Niveau 1	12,5 %	13,6 %	13,2 %	10,6 %	7,3 %	8,7 %	9,5 %	9,4 %	5,6 %	12,7 %	24,2 %	23 %	19,2 %
Niveau 2	14,4 %	14,1 %	13,7 %	15,7 %	15,8 %	9,9 %	15,1 %	13,1 %	9,1 %	16,2 %	16,2 %	18,9 %	18,1 %
Total des inactifs (Niveaux 1 et 2)	26,9 %	27,7 %	26,9 %	26,4 %	23,1 %	18,6 %	24,6 %	22,5 %	14,6 %	28,9 %	40,3 %	41,9 %	37,3 %
Niveau 3	30,5 %	27,1 %	31 %	24 %	29 %	32,5 %	31 %	30,8 %	36 %	29,9 %	27,5 %	23,4 %	28,4 %
Niveau 4	22,6 %	22,4 %	17,7 %	20,4 %	26,3 %	24,8 %	26,2 %	25,1 %	28,7 %	21,1 %	16,1 %	17,5 %	17,7 %
Niveau 5	11,6 %	14,5 %	16,1 %	20,9 %	13,2 %	15,6 %	9,8 %	13,3 %	12,3 %	11,7 %	7,7 %	8,7 %	8,2 %
Total des actifs (Niveaux 3, 4 et 5)	64,7 %	64 %	64,7 %	65,2 %	68,5 %	73 %	67 %	69,1 %	77 %	62,7 %	51,3 %	49,7 %	54,3 %

groupe 1 – opérations

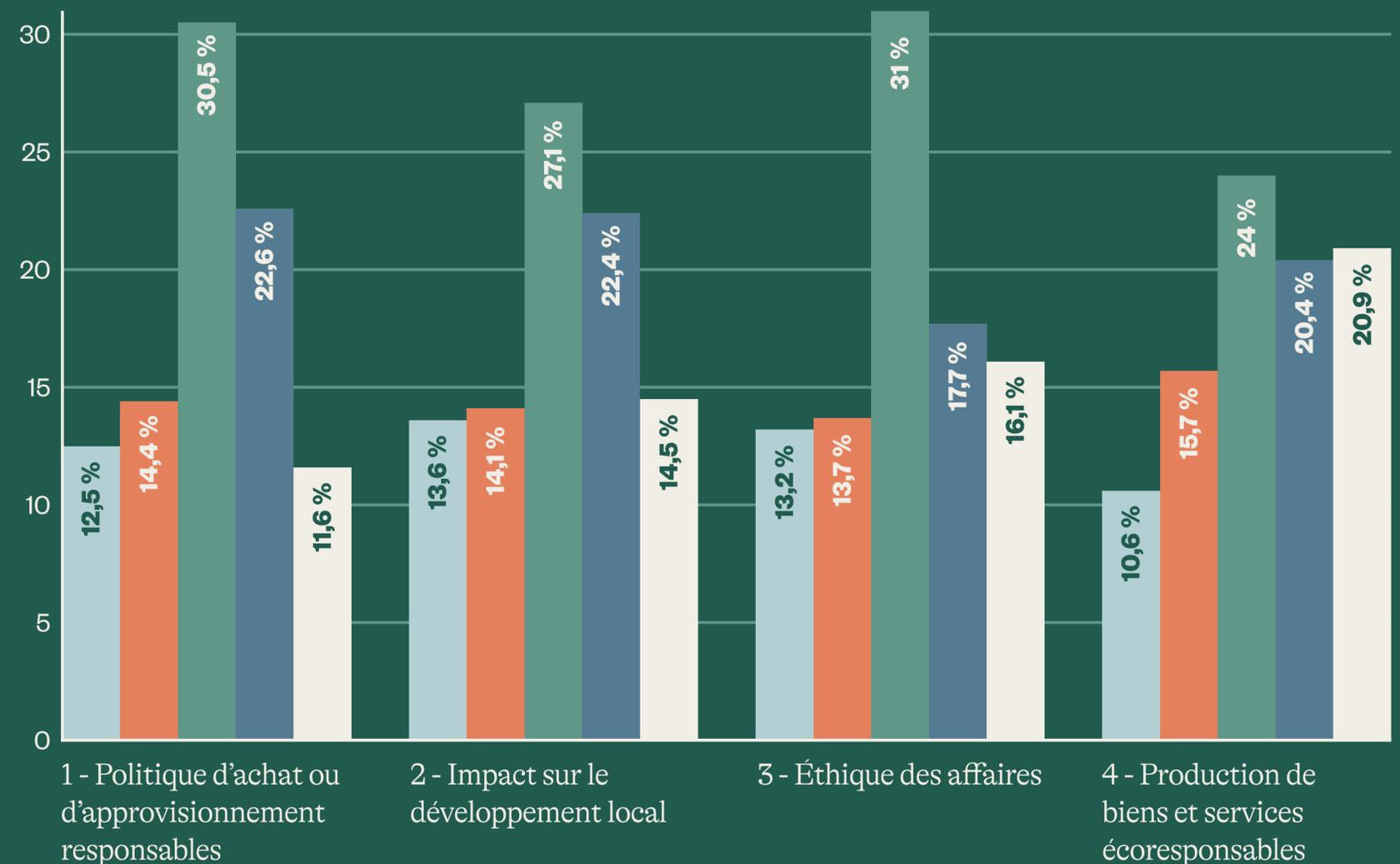
FAIT SAILLANT NO 1 — L'ensemble des thématiques du groupe portant sur les opérations affiche un taux d'intégration relativement élevé alors que les répondant-es ont indiqué avoir un taux d'intégration se situant entre 64 % et 65,2 %.

La production de biens et services écoresponsables obtient les résultats les plus élevés au niveau 5, le résultat le plus élevé de ce groupe (20,9 %).

À l'inverse, l'impact sur le développement local affiche des résultats légèrement moins élevés que les autres thèmes de ce groupe.

niveau d'intégration - groupe 1 : opérations

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



Légende

- N1 - N'a pas encore amorcé de réflexion
- N2 - En réflexion
- N3 - A intégré certaines pratiques
- N4 - Cherche à se distinguer
- N5 - Se veut une référence

groupe 2 – richesses humaines

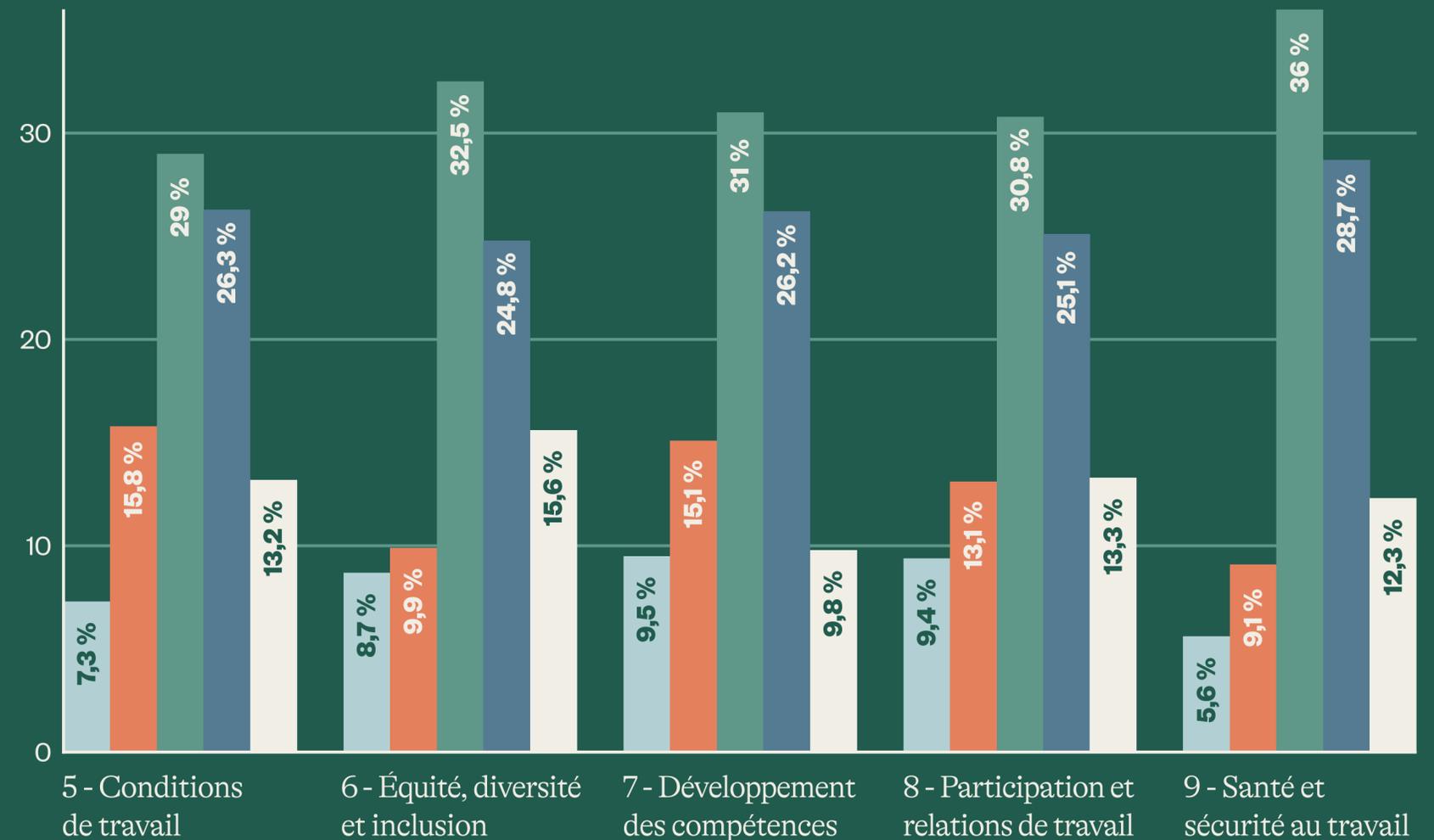
FAIT SAILLANT NO 2 — C'est dans ce groupe, richesses humaines, que les entrepreneur-es ont indiqué un plus haut niveau d'action à l'égard de pratiques durables au sein de leur entreprise.

La thématique 9 (santé et sécurité au travail) a le plus fort taux d'action avec 77 % des répondant-es s'estimant dans les niveaux les plus élevés d'intégration (3, 4 ou 5).

De ce groupe, c'est le développement des compétences qui a le plus haut score d'inactivité, soit 24,6 %.

niveau d'intégration - groupe 2 : richesses humaines

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



Légende

- N1 - N'a pas encore amorcé de réflexion
- N2 - En réflexion
- N3 - A intégré certaines pratiques
- N4 - Cherche à se distinguer
- N5 - Se veut une référence

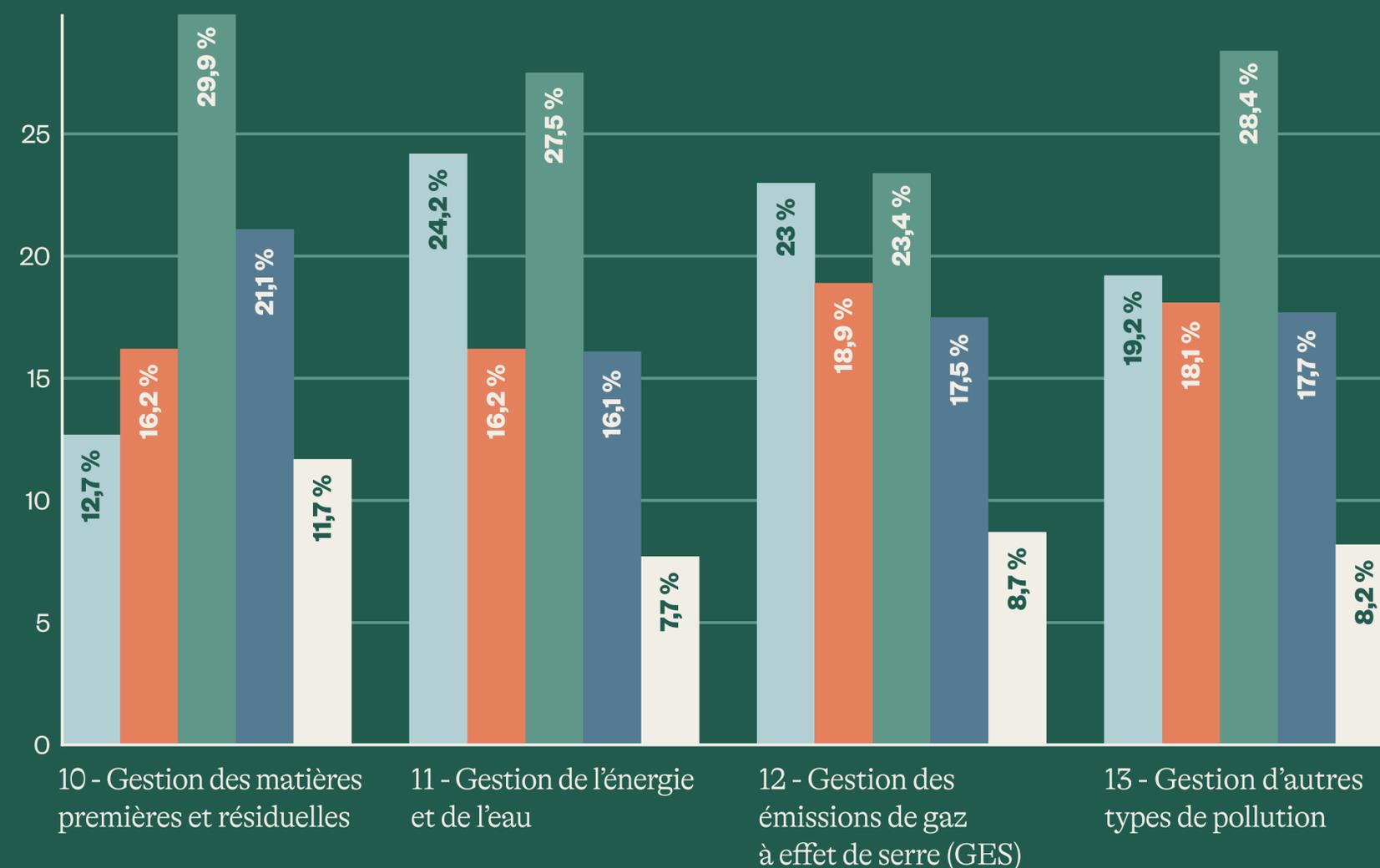
groupe 3 – gestion des ressources et des résidus

FAIT SAILLANT NO 3 — C'est le groupe 3 (gestion des ressources et des résidus) qui indique les résultats d'inaction (niveaux 1 et 2) les plus élevés.

La gestion des matières premières et résiduelles a le plus haut score d'action de ce groupe avec 62,7 %.

C'est sur la thématique 12 : gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) que les répondant-es accusent le plus de retard en affirmant ne pas avoir intégré de pratiques ou étant encore en réflexion (41,9 %).

niveau d'intégration - groupe 3 : gestion des ressources et des résidus (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



Légende

- N1 - N'a pas encore amorcé de réflexion
- N2 - En réflexion
- N3 - A intégré certaines pratiques
- N4 - Cherche à se distinguer
- N5 - Se veut une référence

constats

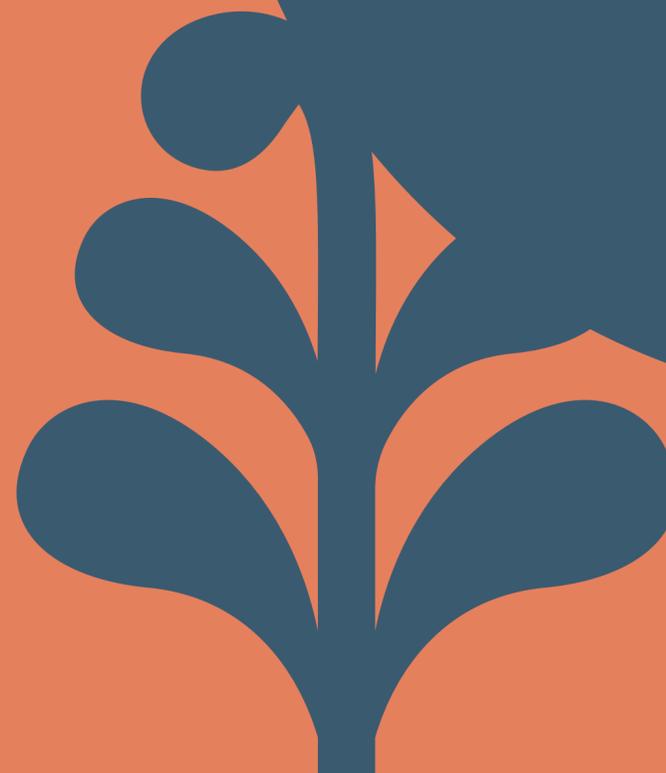
Les entrepreneur·es semblent accorder une attention particulière aux pratiques entourant les richesses humaines alors que c'est à cet égard qu'ils et elles y ont indiqué un plus haut niveau d'action au sein de leur entreprise. La thématique portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion affiche notamment un fort taux d'action.

En contrepartie, c'est le groupe portant sur la gestion des ressources et des résidus qui affiche les résultats d'inaction les plus élevés. Malgré tout l'accent mis sur l'importance de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), seulement 1 répondant·e sur 2 se dit actif·ive à ce chapitre. Clairement, la réduction des GES, la gestion de l'énergie et de l'eau et la réduction des autres types de pollution demeurent des défis pour les entrepreneur·es.

En comparaison avec le groupe 3 sur la gestion des ressources et des résidus, le groupe 1 portant sur les opérations s'avère plus prometteur. Il semble que les répondant·es ont une plus grande facilité dans la production de biens et services écoresponsables (65,20 %) qui affiche un taux d'activité plus élevé que les thématiques du groupe 3. Sur ce même point, 15,70 % des répondant·es se disent en réflexion contre 10,60 % n'ayant pas encore amorcé de démarche, ce qui laisse entendre une compréhension de l'importance de ce type de production.

Aussi, dans l'ensemble des résultats de cette section, il est intéressant de regarder la proportion de répondant·es de niveau 1 (n'a pas encore amorcé de réflexion) par rapport au niveau 2 (mon entreprise est actuellement en réflexion). Il reste à voir comment faire pour faire passer les uns à entamer une réflexion et les autres à poser des gestes concrets.

À la lumière de ces données, il nous apparaît essentiel de bien outiller et accompagner les entrepreneur·es dans leur démarche globale d'intégration de développement durable.



freins et facteurs de motivation à l'intégration d'actions en DD



Dans cette section, nous nous sommes intéressé·es aux éléments qui freinent les entrepreneur·es dans la mise en place de pratiques durables au sein de leur entreprise et sur les principaux facteurs de motivation qui les incitent à se mettre en action.

La question était : « Vous avez mentionné précédemment que vous ne comptez pas amorcer de réflexion à court terme en matière de développement durable ou que vous ne savez pas encore. Pourriez-vous expliquer pourquoi ? »

LES FREINS

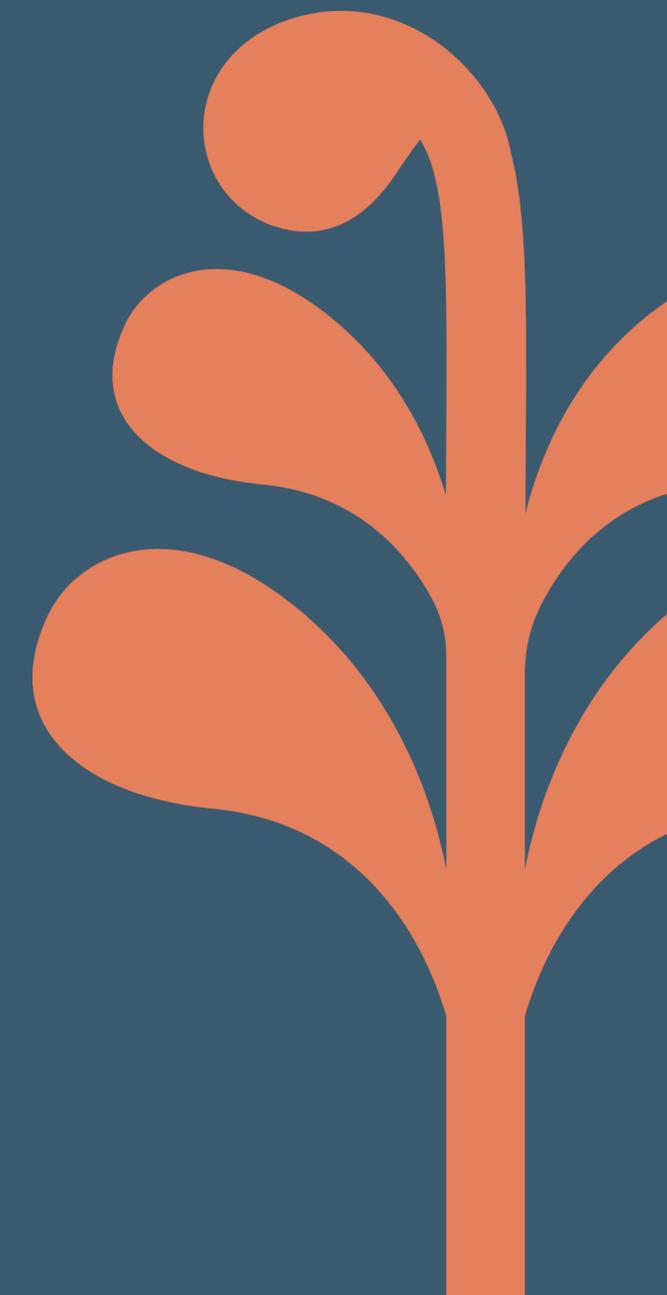
Parmi les répondant·es ayant indiqué ne pas avoir intégré le développement durable dans leur entreprise et ne comptant pas amorcer de réflexion à court terme en ce sens, ils et elles (n=244) ont été invité·es à expliquer pourquoi dans un champ de texte libre.

FAIT SAILLANT NO 1 — Les 3 principales raisons qui freinent les entrepreneur·es à se mettre en action sont : l'impression que l'enjeu du DD ne s'applique pas à leur domaine d'activité (19,3 %), le fait que ce n'est pas une priorité (15,6 %) et le manque de familiarité et d'information (14,3 %).

freins à l'intégration du développement durable

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)

- 19,3 % **L'enjeu ne s'applique pas à mon domaine d'activité (service, emploi sur ordinateur, etc.)**
- 15,6 % **J'ai d'autres priorités/projets pour le moment**
- 14,3 % **Manque de familiarité avec l'enjeu/pas assez d'information**
- 8,5 % Je l'applique déjà/je suis déjà assez écologique
- 7,3 % Activité peu développée pour le moment/je le ferai dans le futur
- 7,2 % Manque d'intérêt/aucun besoin/ce n'est pas une nécessité
- 6,3 % La fermeture/vente de l'entreprise/entreprise en fin de vie
- 4,7 % Manque de temps/trop occupé
- 4,0 % Je suis contre le développement durable/je n'y crois pas
- 3,8 % Autres
- 3,7 % Difficulté à apporter des changements/d'adapter mon entreprise
- 3,6 % Je n'y ai jamais pensé/l'occasion ne s'est pas présentée
- 3,4 % Manque de moyens financiers/activité trop coûteuse/l'inflation
- 2,0 % Je prends ma retraite prochainement/je suis en fin de carrière
- 0,3 % C'est une PME/petite entreprise/travailleur autonome
- 14,7 % Je ne sais pas/refus



FAIT SAILLANT NO 2 — Du côté des facteurs de motivation, les 3 principales raisons évoquées par les entrepreneur-es sont : l'engagement et les convictions de la direction de l'entreprise et/ou du conseil d'administration, la réduction des coûts/l'accroissement de la performance financière et la pression découlant des crises climatiques mondiales.

LES FACTEURS DE MOTIVATION

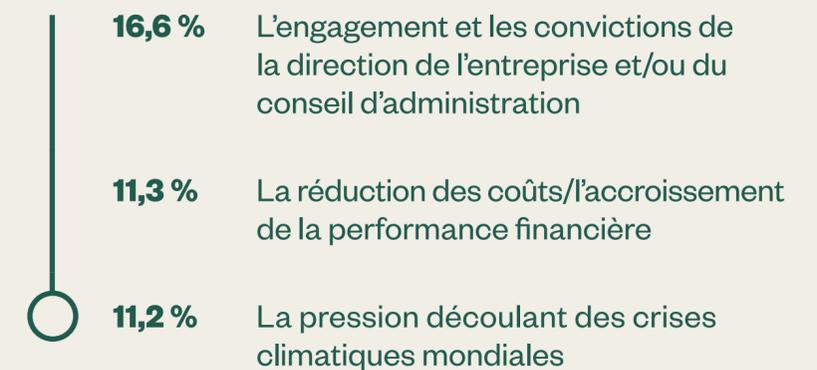
L'ensemble des répondant-es (volet B, 1 employé-e ou plus) ont été invité-es à sélectionner les principales raisons qui motivent ou qui pourraient motiver leur entreprise à évoluer dans une perspective de développement durable (maximum de trois raisons, classées par ordre de priorité).

La question était : « Quelles sont les principales raisons qui motivent ou pourraient motiver votre entreprise à évoluer dans une perspective de développement durable ? Veuillez sélectionner un maximum de trois raisons ou motivations par ordre d'importance pour votre entreprise; 1 étant la raison plus motivante, etc. ».

Parmi les « top 1 » des motivations, les hommes privilégient davantage le gain de productivité et l'amélioration de la performance financière (H 9,2 % vs F 5 %) alors que chez les femmes, l'engagement des parties prenantes ainsi que les pressions sociales sont les principaux facteurs de motivation.

Les jeunes semblent aussi être plus sensibles aux pressions sociales découlant des crises climatiques (J 19,6 % vs Total 11,2 %).

principaux premiers choix comme facteurs de motivation (volet B - propriétaires avec 1 employé-e ou plus)



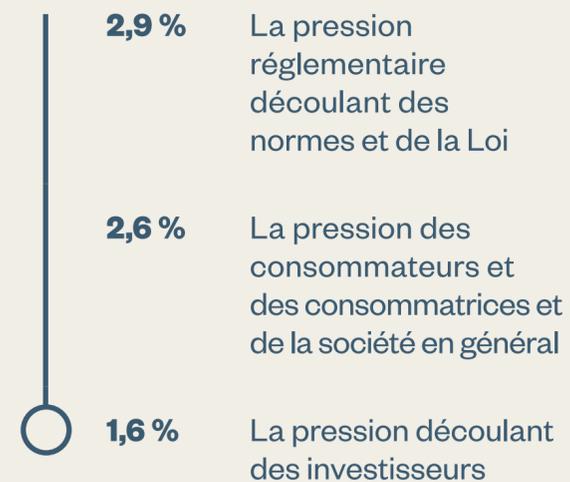
FAIT SAILLANT NO 3 — Parmi les autres raisons évoquées par les répondant-es, nous retrouvons : l'appui concret des gouvernements, l'amélioration des performances environnementales de l'entreprise et l'amélioration de l'image de l'entreprise.

principaux facteurs de motivation dans les 3 premiers choix (volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



facteurs de motivation les moins mentionnés

(volet B - propriétaires avec 1 employé·e ou plus)



FAIT SAILLANT NO 4 — Toutes formes de pression découlant des lois et des réglementations ainsi que de la part des investisseur-es, des consommateur-trices et de la société en général ne semblent pas avoir d'influence sur les entrepreneur-es.

constats

Afin d'inciter les entreprises à devenir plus écologiques, plus diversifiées et plus équitables, de plus en plus d'initiatives voient le jour. Mais quelles sont celles qui sont les plus propices à favoriser une mise en action ?

Les résultats de cette étude démontrent la volonté sincère des entreprises d'améliorer leur performance environnementale en plus d'améliorer leur performance financière. Les entrepreneur·es sondé·es sont conscient·es de l'impact positif que ces actions ont sur leur image, mais leur motivation semble aller bien au-delà.

Alors que la pression réglementaire ne semble avoir que peu d'influence sur la motivation des entrepreneur·es sondé·es, ce rapport démontre que la volonté et l'engagement de la direction sont primordiaux pour l'intégration du développement durable en entreprise. Nous constatons également qu'un appui concret des gouvernements et des organismes de soutien fait la différence chez les entrepreneur·es.

Finalement, le fait qu'une majorité d'entrepreneur·es ait l'impression que l'enjeu du développement durable ne s'adresse pas à leur domaine d'activité ou encore qu'ils et elles affirment manquer d'information démontre qu'il y a encore beaucoup de travail à faire en termes d'éducation et d'accompagnement.



Si nous souhaitons que les entrepreneur·es contribuent à leur plein potentiel et jouent un rôle d'agent·es de changement, c'est tout l'écosystème qui doit se mobiliser pour trouver des solutions!



dossier spécial – petites
entreprises, grand impact

petites entreprises, grand impact

Dans le cadre du premier « Regard sur l'intégration du développement durable en entreprise » réalisé en marge de l'Indice entrepreneurial québécois 2022, Evol publie un dossier spécial portant sur les petites entreprises (volet B, un-e employé-e et plus).³

Nous pourrions croire que seules les grandes entreprises ont les moyens et l'envergure d'avoir un impact positif significatif. Ce rapport démontre que même les plus petites entreprises peuvent avoir un grand impact en matière de développement durable.

Voici 5 grands mythes à déboulonner à propos des petites entreprises.

3. Aux fins de cette analyse, nous émettons l'hypothèse qu'une petite entreprise a un chiffre d'affaire de moins de 200 k\$.

○ mythe no 1

LES PETITES ENTREPRISES ONT UNE CONNAISSANCE MOINS POUSSÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, CE QUI EXPLIQUE QU'ELLES SONT MOINS PORTÉES À LES INTÉGRER DANS LEUR PROJET D'AFFAIRES.

Faux. En fait, parmi les entrepreneur-es issu-es des réseaux de l'écosystème entrepreneurial québécois, la connaissance des ODD est inversement proportionnelle à la taille de l'entreprise : plus l'entreprise est petite, plus les ODD sont connus (« connaît très bien » et « assez bien »).

En effet, 1 propriétaire de petite entreprise sur 3 (32,4 %) (entreprises avec un chiffre d'affaires de moins de 200 k\$), estime connaître les ODD. Ce taux diminue à 1 sur 10 (10,4 %) chez les très grandes entreprises (chiffre d'affaires de 10 M\$ et plus).

○ mythe no 2

LES PETITES ENTREPRISES QUI SONT À L'ÉTAPE DU DÉMARRAGE ONT DÉJÀ BEAUCOUP À PENSER. ELLES DOIVENT D'ABORD PRIORISER LEUR VIABILITÉ FINANCIÈRE AVANT D'INCLURE DES PRATIQUES DD.

Faux. Nous réalisons que les petites entreprises sont également plus nombreuses à faire une place au développement durable, et ce, en tout début de processus. En effet, chez les entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 200 k\$, 50,8 % ont fait une place au DD avant même de se lancer en affaires.

Ces taux diminuent à 32,7 % pour les entreprises entre 200 k\$ et 999 k\$, à 26,4 % pour les entreprises entre 1 M\$ et 9,9 M\$ et à 9,6 % chez les très grandes entreprises (10 M\$ +).

mythe no 3

LES PETITES ENTREPRISES N'ONT PAS LES MOYENS DE METTRE EN PLACE DES PRATIQUES DD. C'EST PRINCIPALEMENT CE QUI LES FREINE DANS LEUR MISE EN ACTION.

Faux. Outre les petites entreprises qui ne se sentent pas concernées par le DD en raison de leur domaine d'activité (25,1 %) et le fait d'avoir d'autres priorités pour le moment (24,6 %), il s'agit plutôt du manque de connaissance qui semble être le principal frein à l'implantation de pratiques de développement durable (16 %) et non le manque de moyens financiers (2,9 %).

En effet, la méconnaissance du DD semble être à la base des raisons les plus souvent citées et, de façon transversale, explique le manque de motivation des entreprises envers le DD en plus d'être un frein important à l'implantation.

mythe no 4

LES ENTREPRISES QUI SUBISSENT DE LA PRESSION DE LA PART DES BAILLEURS DE FONDS POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT PLUS DE CHANCE D'AGIR.

Faux. Chez les entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 200 k\$, les convictions et l'engagement de la direction (20,1 %) ont plutôt été identifiés comme étant les principaux facteurs de motivation pour un passage à l'action. Suivi par la pression découlant des crises climatiques mondiales (13,2 %) ainsi que par l'aide concrète des gouvernements (12,6 %).

mythe no 5

MÊME SI LES PETITES ENTREPRISES VEULENT FAIRE LEUR PART, LEUR PORTÉE DEMEURE MINIME ET ELLES NE PEUVENT PAS AVOIR UN IMPACT POSITIF CONSIDÉRABLE SUR LA SOCIÉTÉ.

Faux. Les petites entreprises constituent 97,7 %⁴ des entreprises privées québécoises. De plus, elles se distinguent en plaçant le développement durable au cœur même de leurs activités notamment par la production de biens et de services écoresponsables.

En conclusion, les petites entreprises ont le potentiel d'être de véritables agent-es de changement, de favoriser la création d'emplois durables et de promouvoir une croissance économique équitable si elles bénéficient d'un accompagnement adéquat.

annexes — méthodologie

VOLET A — PANEL WEB LÉGER

L'étude provinciale (Indice entrepreneurial québécois 2022) a été réalisée au moyen d'un sondage Web auprès d'un échantillon de 5 022 répondant-es à travers la province de Québec âgé-es de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. La collecte de données s'est déroulée du 12 décembre 2022 au 15 janvier 2023. La durée médiane du questionnaire était d'environ 11,31 minutes.

Pour établir les incidences aux différentes catégories entrepreneuriales au début du sondage, Léger a initialement sondé 18 658 répondant-es. Pour un échantillon probabiliste de 18 658 répondant-es, la marge d'erreur maximale aurait été de $\pm 0,7\%$, 19 fois sur 20. Le sondage a été réalisé auprès de 5 022 répondant-es, dont 3 752 étaient impliqués-es à l'une ou à l'autre des étapes du processus entrepreneurial. Pour un échantillon probabiliste de la même taille, la marge d'erreur aurait été de $\pm 1,6\%$, 19 fois sur 20.

Il est possible qu'un ou qu'une répondant-e se qualifie dans plus d'une catégorie. Cependant, afin de réduire la durée du questionnaire, les types attribués étaient exclusifs au niveau du chemin dans le questionnaire pour les propriétaires, les intentions et les démarches. À l'aide des plus récentes données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le genre, l'âge, les régions, la langue maternelle, le fait d'être un-e immigrant-e ou non, ainsi que selon les incidences obtenues pour chaque indicateur de l'entrepreneuriat, et ce, afin de rendre l'échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

VOLET B — PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE ISSU-ES D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES COLLABORATEURS

L'étude provinciale (Indice entrepreneurial québécois 2022) a été réalisée au moyen d'un sondage Web auprès d'un échantillon de 1 160 propriétaires d'entreprise pouvant s'exprimer en français ou en anglais. La collecte de données s'est déroulée du 19 décembre 2022 au 20 février 2023. La durée médiane du questionnaire était d'environ 30 minutes. Le Réseau Mentorat a ciblé une liste d'organismes, dont Evol, pour joindre les propriétaires d'entreprise. Ce sont ces organismes qui se sont chargés d'envoyer le lien du sondage aux propriétaires. Pour un échantillon probabiliste de 1 160 répondant-es, la marge d'erreur maximale aurait été de $\pm 2,9\%$, 19 fois sur 20. La chaîne traditionnelle comporte quatre catégories : propriétaires d'entreprise, intentions d'entreprendre, démarches pour entreprendre et fermetures. Le sondage s'adressait toutefois uniquement aux propriétaires d'entreprise. Nous obtenons donc 1 160 propriétaires d'entreprise. À l'aide des plus récentes données d'InfoCanada, les résultats ont été pondérés selon le nombre d'employés et la région, et ce, afin de rendre l'échantillon le plus représentatif possible des entreprises du Québec.⁵

5. Toutes les données du présent rapport sont issues de l'Indice entrepreneurial québécois 2022 du Réseau Mentorat. L'Indice 2022 est présenté par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec ainsi que par les partenaires majeurs suivants : la Banque Nationale, la Caisse de dépôt et placement du Québec, Familles en affaires – HEC Montréal, l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal et l'Ordre des CPA du Québec. Il est réalisé en partenariat avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec, Evol et Léger.



matrice et norme BNQ 21000

La matrice est une adaptation de la grille d'autoévaluation⁶ de la norme BNQ 21000, disponible gratuitement en ligne, ainsi que son guide d'application. Elle s'inspire aussi des travaux réalisés dans le cadre du plus récent sondage sur le développement durable publié par le MEIE en 2018 (utilisant également la même grille d'autoévaluation).⁷

La norme BNQ 21000 a pour objectif de fournir un cadre de référence aux entreprises qui souhaitent réaliser une démarche de développement durable. Elle propose un cadre de gestion stratégique élaboré à partir de références reconnues comme les principes de la Loi sur le développement durable du Québec.

glossaire

PROPRIÉTAIRES — Unique propriétaire d'une entreprise (les détenteurs uniques d'une entreprise franchisée et les travailleurs et travailleuses autonomes y sont inclus-es). Propriétaire associé-e dans une entreprise immatriculée ou incorporée (les détenteurs en association d'une entreprise franchisée sont inclus).

POPULATION IMMIGRANTE — Les personnes nées à l'étranger de parents non canadiens et qui ont détenu ou détiennent le statut d'immigré-e reçu-e, un certificat de sélection du Québec (CSQ), dont la demande de résidence permanente est en cours, ou un permis d'études ou de travail.

SEXE ET GENRE — Pour des fins de comparabilité avec les données de l'Indice entrepreneurial québécois 2022, nous utilisons l'indicateur du sexe pour parler d'entrepreneuriat masculin ou féminin (« Vous êtes... Un homme, une femme, non-binaire incluant les personnes agenres, bigenres, de genre fluide, bispirituelles ou autres »). Toutefois, les répondant-es ont aussi eu l'occasion d'indiquer l'identité de genre à laquelle ils ou elles s'identifient.

DÉVELOPPEMENT DURABLE — Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Aussi, il vise une transformation progressive mondiale de l'économie et de la société dans le respect des ressources naturelles et à travers un processus valorisant l'équité sociale (définition donnée aux répondant-es).

6. Il s'agit d'une grille d'autoévaluation intégrée à la norme BNQ 21000, dont Neuvaction et la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke sont les principaux concepteurs (voir la Bibliographie).

7. À titre indicatif, le présent rapport utilise un axe d'inactivité (niveaux 1 et 2) et d'activité (niveaux 3, 4 et 5) pour analyser les résultats à l'égard de 13 indicateurs (une mesure du « taux d'activité » de base). Il s'agit d'une approche qui se différencie de celle adoptée dans le Sondage sur le développement durable réalisé auprès des entreprises du Québec – MEIE (2018) et pour laquelle seules les entreprises ayant choisi les niveaux 4 ou 5 ont été considérées comme ayant adopté des pratiques de gestion du développement durable (une mesure du « taux d'adoption » axé sur les chefs et cheffes de file en matière de DD).

bibliographie

Cadieux J., Dion M. (2012). « Manuel de gestion du développement durable en entreprise : une approche progressive - En appui à la norme BNQ 21000 »

Craig F., Cadieux J. (2011). « Sondage en développement durable à l'intention des entreprises du Québec – MDEIE, Neuvaction »

Thiongane I. (2018). « Sondage sur le développement durable réalisé auprès des entreprises du Québec – MEI »

ressources

Norme BNQ 21000

Norme BNQ 21000 – MEIE

La loi sur le développement durable au Québec



merci!

Remerciements à tou·tes nos partenaires ainsi qu'à l'ensemble des personnes ayant collaboré à ce rapport dont notamment :

CHEZ EVOL

Chantal Thieblin Goffoz – Directrice, financement d'impact & développement durable

Véronique Dargis – Directrice du rayonnement des affaires

Arnaud Berbery – Conseiller en relations publiques

Camille Deniger – Graphiste

Marilyne Simard – Coach en développement durable

Jean Martel – Coach en développement durable

DE L'INDICE ENTREPRENEURIAL QUÉBÉCOIS

Rina Marchand – Directrice principale, Contenus et innovation au Réseau Mentorat

Karyne Alstream – Directrice générale, Réseau Mentorat

Luis Cisneros, Ph. D. – Codirecteur de l'Observatoire – Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal

Jorge H. Mejía, Ph.D. – Directeur de l'Observatoire – Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal

